

Résumé du rapport d'activité 2021

Service d'audit interne de l'Etat de Genève

Objectifs du service

Pour l'année écoulée, les objectifs fixés au service d'audit interne étaient les suivants :

1. Répondre dans une démarche proactive aux attentes de ses clients en apportant une aide efficace au parlement et au gouvernement dans leurs tâches de gestion et de haute surveillance de l'Etat.
2. Assurer que ses clients reçoivent, via ses audits, les informations utiles et nécessaires à la maîtrise des risques de l'Etat.
3. Planifier et réaliser ses audits en fonction desdits risques.

	Valeur cible	Valeur 2021
Obtenir une appréciation positive du travail du SAI par les commissions	85%	96%
Obtenir une appréciation positive du travail du SAI par les entités contrôlées	85%	90%

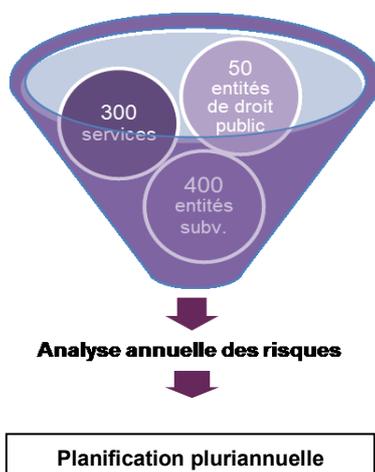
4. Assurer l'efficacité et l'efficience de la réalisation de ses audits.

	Valeur cible	Valeur 2021
Respect des délais planifiés pour les contrôles	90%	42%

5. Etre un pôle de compétences à disposition de l'Etat en matière de systèmes de gestion, de normes comptables et de finance.

Planification des audits

Le champ de contrôle du SAI comprend plus de 750 entités (services, offices, entités de droit public et privé). Le choix des audits repose sur une analyse annuelle des risques de chacune de ces entités. L'analyse aboutit à une planification pluriannuelle sur cinq ans.

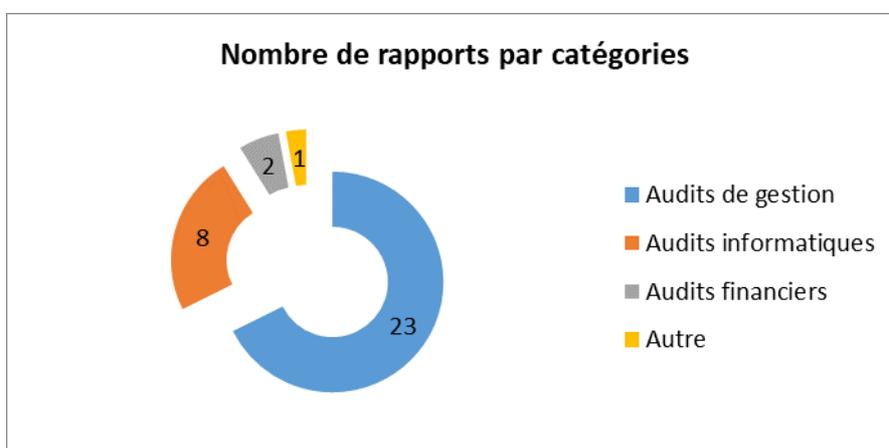


La planification des audits du SAI a également pour objectif de couvrir l'ensemble des politiques de l'Etat. Le tableau suivant présente la couverture des politiques pour les trois dernières années.

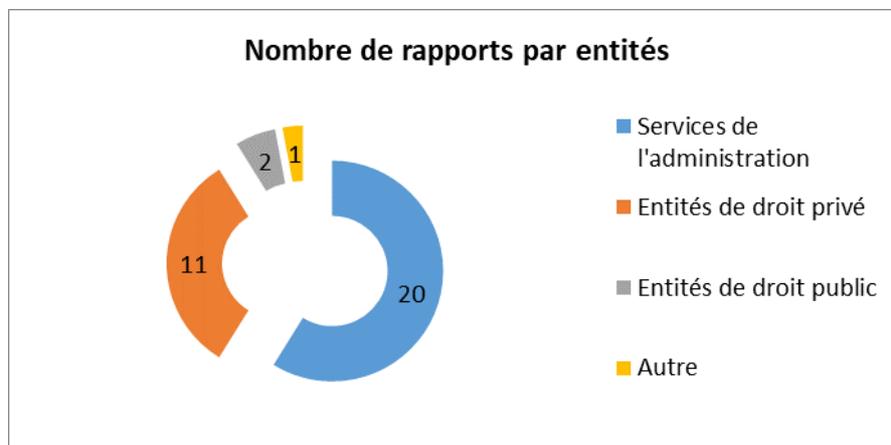
Politiques	No des rapports 2019	No des rapports 2020	No des rapports 2021
A Autorités	19-15	20-21	21-06, 21-07
B Etats-majors et prestations transversales	19-02, 19-14, 19-24	20-17, 20-18, 20-36, 20-40	21-02, 21-14, 21-16, 21-27
C Cohésion sociale	19-01, 19-09, 19-18, 19-21, 19-25, 19-34, 19-39, 19-36, 19-37	20-03, 20-20, 20-30, 20-37, 20-38	21-10, 21-17, 21-23, 21-29
D Culture, sport et loisirs		20-12, 20-16, 20-42	
E Environnement et énergie	19-31	20-02, 20-15, 20-29	21-05, 21-13
F Formation	19-04, 19-11, 19-28, 19-30, 19-32, 19-42	20-08, 20-09, 20-10, 20-11, 20-19, 20-23, 20-25	21-08, 21-09, 21-19, 21-22, 21-26, 21-28
G Aménagement et logement	19-20	20-05, 20-14, 20-33, 20-34	21-30
H Sécurité et population	19-06, 19-13, 19-26	20-01, 20-06, 20-24, 20-32	21-21, 21-31, 21-32
I Impôts et finances	19-40; 19-33, 19-35	20-07, 20-22	21-01, 21-20, 21-34
J Justice		20-31	
K Santé	19-07, 19-08, 19-10, 19-12, 19-16, 19-17, 19-27	20-04, 20-13, 20-27, 20-28, 20-39, 20-41	21-04, 21-15, 21-33
L Marché du travail, commerce	19-05, 19-19, 19-22, 19-23, 19-38		21-12
M Mobilité	19-41	20-35	21-03, 21-11, 21-24, 21-25

Rapports émis

Pendant l'année 2021, le service d'audit interne a émis 34 rapports qui peuvent être répartis dans les catégories suivantes :



Les rapports émis concernent les entités suivantes :



Ils comptent **199 observations et recommandations**, dont la répartition en termes d'importance et de types d'audit est la suivante :

	Observations Niveau 1 ¹	Observations Niveau 2	Observations Niveau 3	Observations Niveau 4	Total
Audits financiers	0	0	0	0	0
Audits de gestion	81	80	3	0	164
Audits informatiques	14	19	2	0	35
Mandats	0	0	0	0	0
Total	95	99	5	0	199

Pistes d'économies

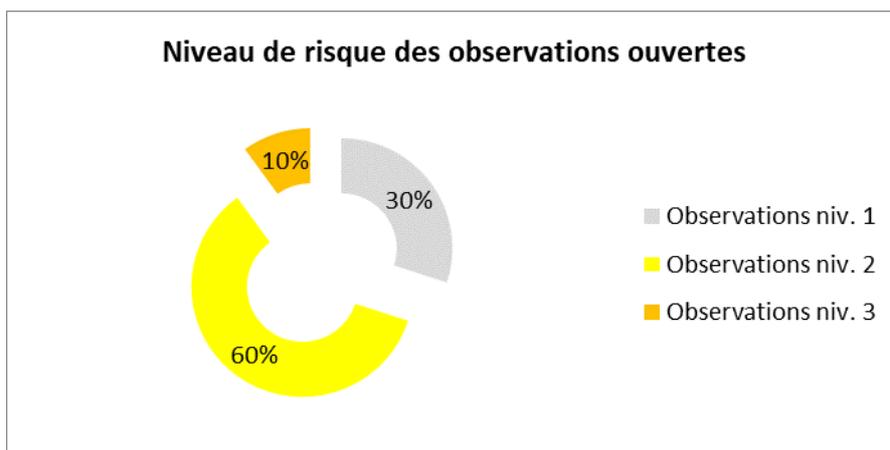
Les recommandations émises en 2021 font ressortir des économies possibles de l'ordre de plusieurs millions de francs.

Il sied, par ailleurs, de souligner que les recommandations du SAI n'ont pas comme unique objectif d'apporter une plus-value financière. Son champ d'actions couvrant l'ensemble des activités de l'Etat, l'objectif du SAI est également d'apporter une plus-value dans la maîtrise des risques et l'atteinte des objectifs opérationnels, le respect des lois et des règlements, ainsi que d'assurer la qualité du reporting financier et de gestion. Souvent moins spectaculaires, les recommandations émises dans ces domaines participent néanmoins à une meilleure organisation de l'Etat et, partant, à son efficacité.

¹ A noter que le degré d'importance de l'observation est exprimé par la graduation suivante : 1 - 2 - 3 - 4 (ordre croissant d'importance).

Observations ouvertes

Dans le cadre du suivi des recommandations, malgré les efforts des départements, nous constatons qu'au 2 septembre 2022, il reste pour les rapports sortis en 2021 et antérieurs **518** observations ouvertes, dont aucune de niveau 4, **50** observations de niveau 3, **310** observations de niveau 2, et **158** observations de niveau 1.



Ces observations se répartissent entre départements de la manière suivante :

	DF	DIP	DSPS	DT	DI	DEE	DCS	PJ	Total
Niveau 1	7	39	31	31	25	0	14	11	158
Niveau 2	23	71	55	61	52	2	35	11	310
Niveau 3	2	14	8	14	2	0	4	6	50
Niveau 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	32	124	94	106	79	2	53	28	518

**Annexe : Liste des audits effectués**

21-01	AFC - Processus d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (EAR)
21-02	Parcours numérique de l'utilisateur – Application eSirius
21-03	Office cantonal des transports (OCT) – Mise en œuvre de la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE)
21-04	IMAD – Plan stratégique Cap'139
21-05	Service du paysage et des forêts
21-06	Association VIRES
21-07	Conseil du Léman
21-08	Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID)
21-09	Université – Gouvernance des SI
21-10	Association réalise
21-11	Service des ouvrages d'arts (SOA) et projet de construction de la route des Nations (RN)
21-12	Office cantonal des faillites – Application OF-3
21-13	Genève Région – Terre Avenir
21-14	Stratégie RH – Travailler autrement
21-15	Association de l'EMS Résidence Les Châtaigniers
21-16	OCSIN - Audit du pilotage et de l'utilisation efficace des ressources
21-17	Fondation Trajets
21-18	Rapport d'activité 2020
21-19	Association La Voie Lactée
21-20	Rapport sur le canton de Genève d'après l'article 104a LIFD et d'après la directive de l'administration fédérale des contributions (AFC) – 2020
21-21	Office cantonal de la détention – Etablissement fermé de la Brenaz
21-22	Institut Jaques-Dalcroze
21-23	Service de l'assurance maladie - Audit de gestion et informatique pour les subsides 2020
21-24	Fondation des Parkings
21-25	Service ateliers et garage
21-26	Centre de formation professionnelle Social – CFPSo
21-27	OCSIN – Bilan intermédiaire de la continuité des services numériques durant la crise COVID-19
21-28	Centre de formation professionnelle Santé – CFPSa
21-29	Service des prestations complémentaires – Décompte OFAS 2020
21-30	Application de l'article 5 al. 1 let b LGZD - « Loi Longchamp »
21-31	Service état civil, légalisations et naturalisations
21-32	Inspection générale des services
21-33	Foyers de jour de Pro Senectute
21-34	AFC - Direction des affaires fiscales – Processus d'octroi des rulings fiscaux